

Bruxelles, le 1er juin 1972  
PC/ab

432

Note BIO COM (72) 82 aux Bureaux nationaux  
c.c. aux membres du Groupe et à MM. les Directeurs généraux D.G. I et X

---

208ème réunion de la Commission

Dans sa 208ème réunion, présidée par M. Mansholt, la Commission a fait le point, en séance restreinte, on matière de préparation du Sommet, après la récente réunion de Luxembourg. Elle a d'autre part préparé la prochaine réunion du Conseil de ministres à Luxembourg les 5 et 6 juin prochains, notamment dans le domaine des relations extérieures et plus particulièrement des relations de la Communauté élargie avec les pays de l'AELE non candidats. Vous savez que le calendrier très serré dont nous vous avons fait part dans notre BIO n° 80 du 26 mai aura quelques chances d'être réalisé dans la mesure où des progrès suffisants seront faits au Conseil de la semaine prochaine.

La Commission a par ailleurs examiné deux dossiers importants et des décisions de principe ont été prises. Il s'agit d'une part d'un memorandum d'ensemble présenté par M. Spinelli et qui porte sur une politique commune de recherche scientifique et de développement technologique. Les objectifs ont été fixés et les moyens indispensables pour les atteindre. C'est dans ce cadre que la Commission a également arrêté les lignes directrices d'une reconversion du Centre commun de recherche dont les détails doivent encore être arrêtés la semaine prochaine. Des mesures prévues, relatives au personnel seront discutées avec les représentants syndicaux.

D'autre part, la Commission a adopté un mémorandum présenté par M. Borschette sur les actions à envisager en matière de politique régionale. La toilette du texte s'effectuera au cours des prochains jours et le document final n'est donc pas encore disponible.

M. Deniau a fait part à ses collègues qu'il partait aujourd'hui pour Bamako afin de participer à la Conférence des Chefs d'Etat de l'Afrique de l'Ouest (Sénégal, Mauritanie, Dahomey, Côte d'Ivoire, Niger, Haute-Volta, Mali). On envisage de remplacer la défunte union douanière et économique d'Afrique occidentale par cette nouvelle "Communauté économique d'Afrique occidentale" (CEAO). C'est une tentative de réaliser une véritable union douanière entre ces pays, ce nouveau système permettrait une assistance technique de meilleure qualité pour des projets économiques et de grands ensembles. On peut souligner que la présence de M. Deniau à la réunion de Bamako tend à affirmer l'intérêt que la Commission attache à la réalisation de ce projet, la Commission apportant son assistance technique à la signature d'un tel traité.

Je vous signale en terminant que le Président Mansholt se rendra le 8 juin à Stockholm, à la tête d'une délégation de la Communauté (qui a le statut d'observateur) pour participer à la conférence des Nations Unies sur l'environnement.

Amitiés

P. COLLOWALD